Des élues témoignent

COMMUNE DE VOLONNE

Maison de Santé (2019) – Surface : 440 m² 15 m³ de Bois des Alpes en charpente et ossature - Essences : sapin, épicéa Label BDM Or

« La construction de la maison de santé fait partie de l'aménagement d'un écoquartier porté par la com-



mune. Nous avions le devoir d'être exemplaire du point de vue environnemental. Le bâtiment a été construit en ossature bois, bien que sa façade soit revêtue d'enduit pour répondre aux règles d'urbanisme. Dès la phase de conception, j'ai demandé à la maîtrise d'œuvre de travailler étroitement avec les Communes forestières afin d'intégrer le Bois des Alpes certifié. Elles nous ont également aidé pour la chaufferie et le réseau de chaleur au bois énergie. La valorisation du bois, local et certifié, joue ainsi un grand rôle dans la qualité de notre projet.»

Sandrine Cosserat, maire de Volonne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'UBAYE SERRE-PONCON

Maison de santé à Barcelonnette (2021) – Surface 750 m² 48 m³ de Bois des Alpes en charpente, ossature, plancher, bardage et brise-soleil Essences: sapin, épicéa, mélèze Label BDM Argent

« Pour sa Maison de Santé. la Communauté a choisi d'inscrire Bois des Alpes dans les critères du projet afin de garantir la provenance de bois issus du massif alpin français. L'objectif étant d'être le plus cohérent possible avec la



© Architecte Garcin/Coromp

ressource forestière locale et de participer à l'économie du territoire en insérant un critère favorable aux entreprises locales souhaitant se certifier. L'association des Communes forestières a accompagné la Communauté tout au long du projet afin de l'aider notamment, à intégrer au mieux les aspects techniques et juridiques de la certification Bois des Alpes dans les appels d'offre. »

Sophie Vaginay,

présidente de la Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon



Action financée par







Élu·e·s, faites appel au bois local!





INTÉGRER LE BOIS LOCAL DANS LES BÂTIMENTS DES COLLECTIVITÉS

5 bonnes raisons d'intégrer du bois local dans vos projets



1. LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

1 m³ de bois mis en œuvre = 1 tonne de CO₂ stockée et 1,1 tonne d'émission de CO évitée



2. UTILISER UN MATÉRIAU PERFORMANT



1m³ de bois local dans un bâtiment = 2.2 ha de forêt gérée durablement pendant 1 an



4. CRÉER DE LA VALEUR AJOUTÉE SUR LE TERRITOIRE



▶ 80% en moyenne du coût d'un lot «bois local» est réiniecté dans l'économie du territoire, contre 30% dans le cas de bois d'importation.

100 m³ de bois local dans un bâtiment = 2 emplois sur le territoire pendant 1an

5. SENSIBILISER ET MONTRER L'EXEMPLE

région, la forêt progresse on prélève à peine 25% de ce qui pousse chaque

La certification Bois des Alpes

Créée en 2011 par les acteurs alpins de la filière bois, elle permet de mieux valoriser les bois du massif en développant leur utilisation dans les projets de construction.

LA CERTIFICATION APPORTE LES GARANTIES SUIVANTES POUR LE MAÎTRE D'OUVRAGE :

• L'origine des bois : issus de forêts du massif alpin français gérées durablement (PEFC, FSC...)

· Les bois transformés localement

- La traçabilité à 100% du bois depuis la récolte jusqu'à la mise en œuvre finale
- Les caractéristiques techniques des bois conformité en termes de taux d'humidité, classement structurel (résistance mécanique), marquage CE
- L'engagement des entreprises dans une démarche d'amélioration en faveur du développement durable.



FINANCER SON PROJET

Bois des Alpes:

un outil pour avoir

recours à la ressource

bois et aux entreprises

locales dans les

marchés publics

DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Afin d'inciter les collectivités à construire en bois certifié, l'État a mis en place une **bonification de** la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pouvant aller jusqu'à 10%, pour les projets de rénovation et de construction des collectivités intégrant du Bois des Alpes.

Pour en bénéficier, les collectivités doivent se rapprocher des Communes forestières qui étudient la faisabilité du projet au regard de l'intégration de bois certifié Bois des Alpes.

95

entreprises

certifiées Bois des

Alpes en 2022



Les Communes forestières à vos côtés, du programme à la réception des travaux

NOTRE OBJECTIF

Des solutions techniques, des délais et des coûts maîtrisés pour votre projet en Bois des Alpes

NOTRE MÉTHODE

- Mobiliser, convaincre et informer sur l'utilisation du bois local dans la construction
- Fournir un appui à la demande de bonification de la DETR
- Etre présent tout au long du projet et relire les différentes pièces techniques
- Echanger avec la filière pour s'assurer de la compatibilité du projet avec le savoir-faire de la filière bois alpine française
- · Apporter des conseils juridiques et techniques pour la rédaction des marchés, et fournir un appui en phase de négociation des marchés et d'exécution des travaux
- Valoriser votre projet dans nos documents, publications Internet, et lors de nos événements

6 POINTS CLES POUR REUSSIR VOTRE PROJET

- Une volonté affichée dès le programme de l'opération
- Une maîtrise d'œuvre compétente en construction bois
- · Une conception optimisée et adaptée aux produits et savoir-faire disponibles sur le marché alpin
- Des cahiers des charges précis et des critères de sélection des entreprises
- · Le respect du droit de la commande publique
- · Un suivi de l'approvisionnement en bois sur le chantier









